

Commission Label

Compte rendu de la réunion du 29 septembre 2009

Présents :

P. BERNADET, F. PRADIER, C. LASKY, S. BECRET, S. LOUGAROT, JP DESTENAVES, A. SAVY

Excusés : F. DELANNE

Présentation du bilan financier de la Labellisation 2009 (Voir document joint)

Conformément au souhait exprimé par les représentants des structures labellisées au sein de la Commission, une ventilation des recettes et dépenses du budget Label, est présentée. Cet état a été fait en collaboration avec le service comptable. Même s'il faudra attendre la fin de l'année pour avoir un état précis définitif, l'état présenté est assez fidèle, la plupart des dépenses ayant déjà été engagées.

Point sur les contrôles (Voir document joint)

Au final, plus d'une quarantaine de structures auront été contrôlées. Cela reste en deçà de l'objectif initial fixé (50 % des structures) mais assez proche néanmoins. Il est souhaitable que ces contrôles puissent être effectués par la DTN. La DTN en collaboration avec la Commission Labellisation s'engagent à acter, sur le mode de la présence fédérale sur les compétitions, une meilleure coordination de l'ensemble des personnes concernées, afin de répondre à l'objectif fixé.

Un certain nombre de structures labellisées ou anciennement labellisées ont donné lieu à des notifications par lettre RAR (Voir document joint). La plupart ont obtempéré aux injonctions. Certaines toutefois ne semblent pas avoir compris la volonté de la Fédération de défendre l'image du Label « EFS ». Ces structures feront l'objet d'une attention toute particulière dès le renouvellement du Label 2010. En cas de manquement, la FFS n'hésitera pas dans ce cas à saisir les instances officielles compétentes.

Le rapport établi fait également apparaître une grande disparité des structures en terme de locaux, certaines disposant de point d'accueil, peu valorisant pour l'image du Label. Peut-on néanmoins sanctionner pour ces manquements, des structures volontaires qui très souvent, se trouvent dans cette situation en raison de contraintes locales (Mairies notamment) ? Le débat sera ouvert en réunion plénière.

Aucune structure n'a par ailleurs mis en place de plans de secours digne de ce nom comme l'exige la réglementation.

Réalisation d'un guide pour les structures labellisées

L'information aux structures sur les exigences à respecter dans le cadre général d'établissements d'enseignement sportif et plus particulièrement dans le cadre du Label, pourrait prendre la forme d'un « guide des structures labellisées », intégrant : la Charte de qualité, un modèle de fiches d'inscriptions, des fiches d'informations sur l'emploi de travailleur indépendant ou auto-entrepreneur, des fiches types de plans de secours,....

Dans ce cadre, A. SAVY pourrait assurer la collecte des différents documents à insérer, pour proposer une mise en page attractive de ce guide.

Dotation 2010

Un certain nombre d'éléments devront être réactualisés. Il semble très difficile tant au niveau de la PLV que de la tenue moniteur, de faire une dotation unique, répondant aux attentes de tous. Une formule permettant à chacun de constituer sa propre dotation dans une offre variée, en fonction de ses besoins, et de limites financières fixées pourrait constituer une solution intéressante.

A. SAVY et JP DESTENAVES sont chargés d'étudier la faisabilité de cette opération, tant dans ses modalités financières que ses modalités de mise en oeuvre.

Livraison des dotations

La livraison structures par structures est coûteuse en temps et en argent. Par contre la Fédération a nécessairement un rôle de proximité à jouer avec ses structures labellisées. La solution consistant à faire une tournée avec des points de rassemblement par Comités permettant de faire à la fois, la livraison de la dotation, et d'organiser une réunion d'information au sein de ces Comités, est envisagée pour 2010.

Réactualisation des Passeports

Les représentants des professionnels font part de leurs difficultés à utiliser les passeports à 4 niveaux. Il est parfois très difficile de justifier le manque flagrant de progression à leur clientèle. P. BERNADET explique que plus on veut être précis sur les niveaux d'apprentissage et plus il devient difficile de proposer des critères objectifs d'évaluation mesurables. Toutefois la DTN reste attentive à cette demande et s'engage à travailler avec la Commission sur des propositions allant dans ce sens. Les niveaux resteraient identiques, mais il pourrait être créés des déclinaisons intermédiaires.

Changement Logo

Le Comité Directeur a acté le changement du logo « Ecole Française de Surf » afin de rendre plus cohérente la communication fédérale (déclinaison des différents logos à partir

du logo institutionnel fédéral). A SAVY est chargée de faire très rapidement des propositions afin d'informer les structures.

Retour Licences

P. BERNADET souhaite que l'on puisse faire un état comptaible du nombre de licences délivrées. Il sera donc demandé aux structures de renvoyer à la FFS, les talons détachables des fiches d'inscriptions avant fin Octobre.

Labellisation 2010

P BERNADET souhaite que la liste des structures labellisées soient connues si possible dès la fin décembre et au plus tard début Janvier. Le timing est donc assez serré.

La Commission fixe donc le planning suivant :

- début octobre : envoi des demandes Label
- mi-novembre : dead line pour retour des demandes
- début décembre : validation des demandes par la Commission Label
- Fin décembre : diffusion de la liste des structures labellisées 2010

Rapporteur de séance
JP DESTENAVES

Le Président de la Commission
P. BERNADET